Lorsque le Messager d’Allah (sur lui la paix et le salut) se levait pour prier, il prononçait le takbîr debout ; puis, il prononçait le takbîr lorsqu’il s’inclinait. Après, en relevant la colonne vertébrale de l’inclinaison, il disait : « Allah entend celui qui Le glorifie ! ».

Abû Hurayrah (qu’Allah l’agrée) relate : « Lorsque le Messager d’Allah (sur lui la paix et le salut) se levait pour prier, il prononçait le takbîr debout ; puis, il prononçait le takbîr lorsqu’il s’inclinait. Après, en relevant la colonne vertébrale de l’inclinaison, il disait : « Allah entend celui qui Le loue ! ». Une fois droit, il disait : « Ô notre Seigneur, à Toi Seul revient la louange ! » Puis il formulait le takbîr au moment où il descendait [pour la prosternation]. Ensuite il le formulait lorsqu’il relevait la tête, puis le prononçait lorsqu’il se prosternait et lorsqu’il relevait la tête [de la prosternation]. Il procédait de cette manière durant toute la prière. [Enfin], il prononçait le takbîr lorsqu’il se relevait de deux unités de prière, après la position assise. Puis Abû Hurayrah dit : « Je suis celui d’entre vous dont la prière ressemble le plus à celle du Messager d’Allah (sur lui la paix et le salut). »

[Authentique] [Rapporté par Al-Bukhârî et Muslim]

Toute la prière, ses formules, ses gestes, sont [faits] pour la vénération d’Allah. Dans ce noble hadith, on nous démontre que le symbole de cette prière, est le témoignage que l’infinie grandeur appartient à Allah, Gloire et Pureté à Lui et qu'Il soit Exalté. [Si proclamer la grandeur d’Allah] est le symbole et la marque distinctive de la prière, c’est bien parce qu’elle a été instaurée pour la vénération et la glorification d’Allah. Ainsi pour entrer en prière, il formule le takbîr de sacralisation [il dit : « Allâhu akbar ! » (Allah est plus grand que tout !)] au moment où il est droit, debout. Puis, après avoir fini de réciter, il se baisse pour l’inclinaison et formule le takbîr. Ensuite, au moment où il se relève de l’inclinaison, il dit : « Allah entend celui qui Le loue ! » et se met alors droit, debout. Puis il glorifie Allah, et Le loue pendant sa station debout, et formule encore le takbîr pendant qu’il descend en prosternation. Après, il prononce le takbîr en se relevant de la prosternation. Il procède ensuite de la même manière pendant toute sa prière, jusqu’à la fin. Il prononce également le takbîr lorsqu'il se relève du premier tashahhud d'une prière en ayant deux. Le Législateur a donc ordonné un takbîr lors de chaque changement de position, à l'exception du redressement de l'inclinaison.